

CURSUS DIRIGEANT D'EPCI

Comment manager la coopération intercommunale

9 JOURS, 63 HEURES

MANAGEMENT PUBLIC

CODE : GCU01

Objectifs de la formation

- Disposer d'outils pour administrer, gérer et piloter efficacement un EPCI
- Administrer le quotidien en tenant compte des enjeux juridiques, financiers et RH

Animée par

- BOULAY Floriane
Consultante ,
- Cabinet Landot
Partenaire juridique des collectivités ,
- DAZIRON Christophe
Coach et Gérant associé,
LCCL PRÉVENTION ACTIVE
- LEPRIOL Alex
Responsable Secteur Public,
SÉMAPHORES
- PIFFAULT Franck
Associé, FPE,

Public concernés

- Élus nationaux et locaux ; Dirigeant d'EPCI ; Directeur Général des Services ; Directeur et Responsable des Finances ; Directeur et Responsable des RH ; Directeur et Responsable Juridique

Dates

- Paris
05/10-15/12/2020

MODULE 1 - 1 JOUR

Organisation issue des réformes de 2015 à celles en cours: quels outils, quelle structuration ? Comment préparer le futur mandat aux enjeux ?

Bref rappel des notions en droit de l'intercommunalité

- Identifier les moyens de combiner les réformes de l'intercommunalité avec la crise des dotations de l'État
- Faire le point sur les nouvelles compétences : anticiper l'impact des transferts de compétences massifs vers l'intercommunalité et la région
- Décrypter l'impact des dissolutions de syndicats

MODULE 2 - 2 JOURS

Maîtriser les nouveaux outils de la gouvernance territoriale

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
- Les modules des cursus se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
- Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics.
- Chaque module se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
- Une auto-évaluation des acquis pré et post formation, sur chaque module, est effectuée en ligne afin de permettre au stagiaire de mesurer sa progression individuelle tout au long du cursus.
- Le cursus est sanctionné par une attestation remise sous réserve de l'obtention du score minimal cumulé de l'épreuve écrite et de l'épreuve orale.
- Une évaluation à froid du cursus sera effectuée de façon systématique à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

Tarifs

- Tarif général _____ 5 600,00 € HT

Comprendre les grands principes de la gouvernance territoriale

- Savoir composer avec les règles de répartition des sièges
- Adapter votre modèle de gouvernance à des conseils communautaires pléthoriques
- Bâtir un bureau et un organigramme équilibrés
- Mesurer la portée et les limites des expériences de terrain

Mettre en place les outils et moyens de la gouvernance territoriale

Adapter les outils à chaque type d'organisation

Piloter les projets de territoires : maîtriser les facteurs de réussite à chaque phase du projet

MODULE 3 - 1 JOUR

Intercommunalité et gestion des RH – Gérer les conséquences RH de la mutualisation

Comprendre les différents scénarios d'évolution possibles des structures intercommunales

- Distinguer les fusions des transformations d'EPCI
- Traiter les cas de restitution de compétences et de transfert de nouvelles compétences à un EPCI

Engager un projet de mutualisation entre EPCI et communes : étapes clés du volet RH, nouveaux outils conventionnels et développement de nouveaux services RH

- Faire l'état des lieux des ressources présentes sur votre territoire
- Appréhender le régime juridique modifié par la loi NOTRe
- Clarifier le sort des agents
- Nouveaux services et outils RH

Garantir une gouvernance optimisée des RH dans le cadre de la mutualisation

- Définir et piloter la répartition des rôles et responsabilités du management
- Maîtriser les risques de contentieux

MODULE 4 - 2 JOURS

Gestion financière intercommunale

Connaître votre situation financière intercommunale

- Définir votre stratégie financière intercommunale : objectifs et marges de manœuvre

- Piloter vos principaux postes de dépenses
- Mettre sous contrôle vos recettes de fonctionnement

Construire le pacte financier et fiscal intercommunal : flux financiers, coordination des politiques fiscales, évaluation des charges transférées, FPIC

MODULE 5 - 1 JOUR

Mettre en œuvre un projet de mutualisation intercommunale

Comprendre les clés du projet de mutualisation intercommunal

- Analyser le contexte réglementaire et cartographier les acteurs clés de la mutualisation
- Introduction à la gestion de projets

Réussir la planification du projet, de sa conception à sa mise en place opérationnelle

- Passer en mode projet
- Définir votre stratégie de mutualisation
- Dresser les différentes phases du plan d'actions
- Établir ou appliquer le schéma de mutualisation

Réussir le volet RH de votre projet de mutualisation

Manager au quotidien votre projet de mutualisation

- Sécuriser la phase préparatoire du projet : risques managériaux et conduite du changement
- Intégrer les bonnes pratiques d'organisation en mode projet : sécuriser les aspects logistiques, vous doter d'une méthodologie robuste de suivi de projet et d'animation des groupes de travail, définir les processus de communication et de résolution de conflits

Établir les outils d'évaluation de votre projet de mutualisation : enseignements tirés et mise en place d'actions correctives

MODULE 6 – 2 JOURS - Renforcer votre efficacité et votre autorité managériale dans un contexte de changement

Mettre en perspective le rôle du manager

- Identifier les différents niveaux de responsabilité du manager et leurs évolutions
- Clarifier les nouveaux rôles du manager
- Compétence, motivation, engagement : analyser les nouveaux besoins en management attendus par vos collaborateurs

Développer votre capacité de leadership

- Autorité managériale, affirmation de soi et respect des autres

Donner du sens au travail de votre équipe

- Exercer un management par le sens
- Savoir fixer des objectifs individuels et collectifs

Conduire des entretiens et des réunions efficaces

- Préparer et conduire l'entretien ou la réunion
- Détailler les « points de sortie »

Gérer des situations difficiles

- Maîtriser les stratégies et techniques de résolution de conflits

Évaluer votre efficacité managériale

- Connaître les critères d'efficacité du management

MODULE 7 - 1 JOUR

Examen de fin de cursus et validation de l'attestation